

Rapport du collectif de l'Etat année 2007

Je souhaite débiter mon rapport en donnant et en parlant des principaux thèmes de discussion au sein du collectif, j'y ajouterai par la suite mes impressions. Du fait que nous ne dépendons pas directement du statut de la fonction public, nous devons nous battre un peu plus pour obtenir les choses. Dans l'ensemble, les séances se passent dans une atmosphère constructive avec beaucoup de respect des uns et des autres. Nous retrouvons des tensions souvent entre l'Etat et les associations suite à des points de vue différents. Parfois, nous avons aussi des différents entre le SSP qui est le syndicat principal des enseignants et SMF qui est le syndicat des fonctionnaires de l'administration. C'est souvent dû en grande partie à des réalités professionnelles bien différentes.

1. Budget

Nous ne pouvons que constater malgré les plaintes de nos responsables au niveau du gouvernement qu'ils sont plutôt positifs. Cela est dû en grande partie aux rentrées fiscales consécutives à une bonne conjoncture. L'Etat projette un déficit alors, qu'à l'unanimité, les responsables des associations pensent que l'Etat aura des finances avec un bouclage positif pour cette année 2007.

2. Retraite anticipée

Depuis un peu plus d'une année, l'Etat propose une retraite anticipée autofinancée. Le but étant que deux postes en remplacent trois suite à des départs à la retraite. Pour les enseignants, il est difficile d'avoir le même point de vue, car si on ne remplace pas un enseignant, la mission que lui confie l'Etat ne pourra plus être assurée. Le risque est de mettre en péril la prise en charge des élèves et la qualité des cours donnés. Les premiers chiffres montrent que le système s'autofinance et qu'il ne coûte rien à l'Etat.

Même si nous ne dépendons pas de la fonction publique actuellement, le niveau 1 en plénière réfléchit à cette problématique. Si on ne remplace pas tous les postes de personnes partant à la retraite dans les établissements spécialisés, nous ne pourrions plus assumer notre prise en charge en ce qui concerne nos usagers. Tout travailleur social quel qu'il soit veut garantir une prise en charge de qualité. C'est un des fondamentaux au niveau de notre éthique professionnelle qu'il nous est impossible de remettre en cause.

3. Caisse de pension

Pour le canton, actuellement, il existe trois caisses de pension. Celle du canton qui a un recouvrement de 75%, celle de la ville de Neuchâtel qui a un recouvrement d'environ 68% et celle de La Chaux-de-Fonds qui a un recouvrement de 95%. Les exécutifs des communes doivent se positionner d'ici mi-avril au plus tard. La caisse de pension unique devrait entrer en vigueur à partir de 2009. Actuellement, nous avons 19 points de cotisation; l'employeur a à sa charge 10,5 points et les employés 8,5 points. Nous devons passer à 24 points si l'on veut éviter que les caisses ne soient vides d'ici une quinzaine d'années. Les associations se battent avec l'Etat au sein du collectif pour que l'employeur cotise à raison de 60% et les employés à raison de 40%. Pour les autres détails, il faut s'en référer à l'Office de pension de l'Etat et à son

administrateur Monsieur Santschi. Il sera toutefois nécessaire d'attendre les votations des communes pour poser des questions.

4. Dossier famille et égalité

Dans le document transmis par l'Etat, il est question de proposition pour favoriser les temps partiels, les partages de poste. Il envisage et réfléchit aussi à un assouplissement en ce qui concerne les plages de présence au travail, de permettre à tout le monde de pouvoir concilier vie de famille et vie professionnelle. Il envisage aussi de faciliter les prises de congés compensatoires, la garde d'un enfant malade ou encore soutenir les candidatures des postulantes féminines. L'Etat veut aussi encourager la formation continue, faire passer le congé paternité de 3 à 5 jours, le congé parental non payé, le congé d'adoption de 2 à 4 mois et créer un outil qui permet à l'Etat d'évaluer toutes ces propositions et leurs incidences. Pour le moment, ce sont des projets que les associations au sein du collectif veulent soutenir.

5. Résumé des points d'accord et de désaccord entre les associations et l'Etat.

Un protocole d'accord et de désaccord a été signé par le responsable juridique de l'Etat, M^e Simon-Vermot.

- Le SSP a fait toutes ses propositions et toutes les associations représentées les ont soutenues.

Nous avons eu comme point d'accord les deux jours supplémentaires de vacances pour l'année 2007-2008. Je rappelle que l'ANMEA a confirmé ces deux jours.

Les revendications salariales, le moratoire sur les licenciements, la revalorisation de la fonction publique, la revalorisation des conditions de travail, la mise en place d'une commission paritaire, la création d'un groupe de confiance, la réflexion concernant les enseignants et instauration d'une journée syndicale pour l'ensemble de la fonction publique ont été refusés par les représentants de l'Etat.

6. Conclusion

Monsieur Debély et l'Etat n'entrent pas en matière concernant l'échéancier de la mise en oeuvre de la nouvelle convention, c'est une pression supplémentaire pour les travailleurs sociaux de ce canton. Attendent-ils (Debély et Etat) que les travailleurs de ce canton pètent tous un câble suite à une dégradation importante des conditions de travail. Elles sont éthiquement parlant à la limite du supportable et le canton ne donne aucun signal positif qui permettrait de soulager un peu les sociaux de ce canton. Je vois un grand risque de "plus rien à faire" étant donné que le canton ne montre pas de signal fort. Ce sont les résidents, les enfants, les personnes handicapées qui risquent de subir les conséquences!